

1^{er} séminaire régional Trame Verte et Bleue Poitou-Charentes

Diagnostic et enjeux régionaux

Mardi 27 septembre 2011

ATELIER 1 : milieux ouverts

Animateur : Vincent BRETAGNOLLE, CNRS-CEBC

Rapporteur : Jean-Paul BARON, CG 79

Participants :

ANDRIEU	Bernard	Syndicat Mixte du Pays de Saintonge Romane
BARRE	Florence	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
BARRIBAUD	Marie	Ville de Niort
BAZILE	Claire	FNSEA79
BERETTI	Pierre	DDT 79
CAPELLE	Brigitte	DRAAF
CHAPLAIN	Anne-Sophie	Région Poitou-Charentes
CHEVALLIER	Aurélié	Syndicat du Pays Thouarsais
DEHALLE	Chantal	chambre d'agriculture 86
DREVET	Vincent	Coop de France Poitou-Charentes
DUBOIS	Thierry	LPO
FICHET	Xavier	Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres
FLORENTIN	Aude	SMASP
GALERA	Brice	DREAL Poitou Charentes
GAUCHER	Sarah	Pays des Vals de Saintonge
GAUFFRE	Bertrang	INRA
GUIBARD	Gilles	fédération chasseurs 79
GUINARD	Eric	CETE SO
GUY	Pierre	Poitou-Charentes Nature
HOULIER	Sylvain	Commune d'Azay-le-Brûlé
LAVEISSIERE	Béatrice	Pays Montmorillonnais
LUNDI	Christian	DIR ONCFS
MAHE	Frederic	Fédération des Chasseurs 16
MARION	Pierrick	DREAL
MARTIN	Caroline	chambre d'agriculture 86
RIVAUX	Jean-Daniel	Mairie de Moussac-sur-Vienne
ROUILLIER	Philippe	DDT 79
SAMZUN	Jean-Jacques	DRAAF
TETON	Sophie	RFF
TROUSLOT	Franck	ORE

I. Les enjeux spécifiques à ces différents milieux.

→ Difficulté de caractérisation des milieux ouverts

Accord sur un point :

Les milieux ouverts n'excluent pas la présence de milieux autres que les cultures : prairies, vignes,

éléments arborés, cours d'eau,

Points à clarifier :

- A quelle échelle doit-on porter le raisonnement pour ce travail ?
- Quelle prise en compte des espèces ?
- Quelle prise en compte du paysage ? Définition d'entité paysagère

➔ Insuffisances et manques dans le diagnostic

Il apparaît opportun de prendre en compte dans le diagnostic :

- les bordures végétalisées des cours d'eau
- le sol et les données sur la qualité des sols
- les éléments semi-naturels : murets, arbres isolés, bords de chemin... (aspects quantitatifs et configuration spatiale = structure du paysage)
- les entités paysagères considérées dans leur évolution
- l'évolution du parcellaire agricole
- les espèces des grandes cultures et notamment celles utiles à l'agriculture
- les haies patrimoniales et les haies plus jeunes, récemment plantées
- les données régionales de foresterie et celles des travaux conduits sur les auxiliaires des cultures
- les données des bords de routes, de chemins notamment issues des conseils généraux

Plus généralement, interrogations sur le besoin de **renforcer les données sur l'élevage et les données socio-économiques agricoles.**

➔ Les enjeux

Quatre enjeux ont été formulés sans hiérarchisation particulière :

- endiguer l'homogénéisation de l'utilisation des sols pour l'agriculture, par une diversification des cultures (assolements) et des systèmes de production favorables à la biodiversité (alternative aux pesticides, ...)
- développer les effets de lisière en s'appuyant sur des mesures simples : bords de route, maillage de haies, voies « vertes » de circulation, bords de rivières ;
- enrayer le mitage des infrastructures et équipements ;
- retrouver une certaine diversité des cultures

Les questions qui ressortent de cet atelier :

- Quel paysage voulons-nous ?
- Que voulons nous ?
 - Maintenir
 - Restaurer
 - Reconquérir

II. Le découpage en sous-trames de la région Poitou-Charentes.

Le groupe de travail a validé 3 sous-trames :

Aquatique : cours d'eau+zones humides (tout en étant conscient des différents milieux associés)

Milieux ouverts agricoles : au regard de l'importance de ce milieu et de cette trame en Poitou-Charentes

Milieux arborés : Bocage + forêt

2 sous-trames ont été discutées mais non tranchées :

Milieux urbains / infrastructure : peut être pas déterminantes pour les villes mais utiles pour les villages

Linéaires enherbés

Une question importante reste posée sur la place des prairies :

Est-ce une trame ? Un milieu ? Ou doit on les placer ? Prairies humides, prairies sèches, prairies « PAC »,

III. Résumé des échanges – Points abordés pendant l'atelier :

Vincent Bretagnolle :

Matrice paysagère ouverte avec à l'intérieur un gradient de milieux + ou – permanents

2 grilles de lecture :

- typologie d'acteurs
- stratégie des cortèges d'espèces

Thierry Dubois :

Niveau d'échelle : différent en fonction des regards et de l'endroit où on se place.

Il manque dans le diagnostic des éléments d'évolution : réduction des prairies, des haies, des arbres isolés, des lisières, développement des bandes enherbées le long des cours d'eau.

Existe-t-il des données + récente d'évolution des sols que les données 1993-2003 ? l'évolution est-elle toujours aussi flagrante ?

Il existe des données mobilisables sur l'évolution des paysages :

- données mobilisables en télédétection
- analyse des éléments semi-naturels : murets, bords de chemin, arbres isolés, ... : aspects quantitatifs / structure du paysage = matrice / configuration spatiale.

Remarque : intérêt du muret souligné

Il existe un fort enjeu sur les espèces qu'il est important de prendre en compte dès maintenant.

Il existe des pressions particulières sur les milieux ouverts

Restauration ne veut pas forcément dire qu'il faut un retour à des paysages anciens.

Il faut donner la taille du parcellaire actuel et celui à retenir

Créer un guide pour l'aménagement foncier

Les grandes cultures abritent-elles une biodiversité particulière? Oui
Il faut aborder la biodiversité utile à l'agriculture

Gestion d'un paradoxe : Retrouver de la multifonctionnalité dans un paysage relativement homogène.
Remarque : il y a une analogie de la haie dans le bocage et la prairie dans la plaine céréalière. Attention ça ne veut pas dire qu'il ne faut pas de haies dans les plaines céréalières.

Il faut maintenir de l'hétérogénéité dans les cahier des charges.

CG17 outil plantation de haies dans paysages ruraux à ajouter dans la partie « Réponse » du diagnostic

Réduction des pollutions : réponses : bandes enherbées,...